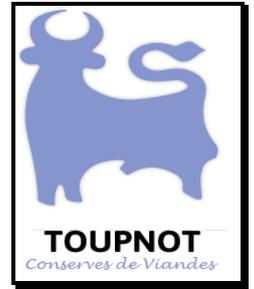




COMMUNIQUE DE PRESSE
Du 1^{er} mars 2019
Situation de la société TOUPNOT
et de ses salariés.



Une cellule d'urgence présidée par la Sous-Préfète d'Argelès Gazost concernant l'avenir de l'entreprise TOUPNOT et de ses 76 salariés s'est tenue jeudi 28 février en présence de représentants de l'Etat, de Jean Louis Cazaubon vice-président du Conseil Régional Occitanie en charge de l'agroalimentaire, du directeur général adjoint du groupe COFIGEO (M. Rémi Arnaud de Sartre) et des représentants des salariés.

Une fois encore, si cette réunion a permis de constater l'implication des pouvoirs publics, elle a également mis en lumière l'absence totale d'engagements fermes du groupe COFIGEO.

En effet, le directeur général adjoint du Groupe s'évertua à rester dans le flou le plus total sur l'avenir industriel de l'entreprise, en évitant soigneusement d'aborder la question de l'avenir du cœur de métier de Toupnot, à savoir le Corned-beef.

Il aura fallu l'insistance des représentants du personnel pour que M. Rémi Arnaud de Sartre évoque l'existence d'une étude technique réalisée en interne sur le sujet, étude qu'il aurait manifestement souhaiter ne pas exposer.

Après demande de la CGT, la sous-préfète a décidé d'organiser une réunion le 13 mars prochain où sera présentée cette étude qui, de notre point de vue, est particulièrement importante et doit être versée à l'analyse de la situation et à l'étude des perspectives d'avenir pour le site industriel.

Par ailleurs, l'Etat a décidé de financer également une étude prospective sur l'avenir de l'entreprise qui analysera les aspects financiers, commerciaux et industriels.

Le comité d'entreprise de l'entreprise ayant exercé son droit d'alerte a, pour sa part, décidé de mandater le cabinet SECAFI pour mener à bien une expertise.

Dans ces circonstances les pouvoirs publics ont émis le souhait que les deux cabinets d'experts intervenants puissent travailler de concert et que l'étude technique réalisée en interne soit intégrée à l'analyse.

De plus, l'Etat, compte tenu de l'importance que revêt le niveau des indemnités d'assurance (notamment des montants relatifs aux pertes d'exploitation du fait du sinistre) dans le dispositif de relance de l'activité, a décidé d'intervenir afin d'accélérer les procédures d'instruction en cours.

Les salariés ont pris acte une nouvelle fois de l'implication des pouvoirs publics mais ne sont pas dupes des atermoiements du groupe COFIGEO.

Ils l'ont dit en séance, ils ne se laisseront pas faire et n'acceptent pas d'être sacrifiés sur l'autel des stratégies du groupe.

LES SALARIES NE LACHERONT RIEN, ILS CONTINUERONT LEUR MOBILISATION ET CONTINUENT D'EN APPELER à la POPULATION, aux ELUS et aux POUVOIRS PUBLICS POUR LES SOUTENIR.

Les Hautes Pyrénées n'ont pas vocation à devenir un désert industriel, les salariés de Toupnot ont un savoir faire, l'entreprise créée il y a 87 ans n'a pas vocation à disparaître sur la base des considérations financières du groupe.

**LE DEFIL INDUSTRIEL EST IMMENSE,
LES SALARIES SONT PRÊTS A LE RELEVER.**

TOUPNOT SE BATTRA et VIVRA !

Signez en ligne la pétition de soutien : <https://www.unepetition.fr/toupnotdoitvivre>